

Communiqué de presse

**CONSEIL MUNICIPAL**

## **Renouvellement des compteurs d'eau et de gaz**

Afin de fonctionner de manière adéquate, les compteurs de gaz et d'eau potable doivent être renouvelés ou réétalonnés selon une fréquence généralement de 14 ans pour les compteurs domestiques de gaz et de 15 ans pour les compteurs d'eau.

Les monteurs des Services techniques ou une entreprise locale mandatée réalisent la phase 2025 de cette tâche lors des prochaines semaines. Ils prendront contact avec chaque propriétaire concerné afin de prendre rendez-vous. Il faut normalement compter une trentaine de minutes par compteur pour réaliser ce travail. En cas de question, il est possible de contacter les Services techniques par courriel [servicestechniques@saint-imier.ch](mailto:servicestechniques@saint-imier.ch) ou au 032 942 44 00. (cm)

## **Nonagénaire**

Le 3 février 2025, Josika Iles, conseillère municipale, et Bojana Milic, assistante RH, se sont rendues à la Rue du Pont 38 pour célébrer le 90ème anniversaire de Maria Kiener.

Les représentantes des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Saint-Imier, le 4 février 2025